

CADASTRE FORESTIER

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 31 OCT. 2000

PLAN N° 9

Droit de sceau: Fr. 5.10

L'atteste:
Le chancelier d'Etat:



Délimitation du périmètre Gilbert Claret / Hubert Rapp
Relevé Janvier 1992 Bureau de géomètres J.

Pour approbation des délimitations forestières

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir.

Mise à l'enquête : Limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir.

L'inspecteur d'arrondissement



juin 1996
Monthey, avril 1993

Jean-Michel VUADENS S.A., Ing. EP, Géom. officiel, Av. du Crachetan 3, 1870 Monthey (025) 71 36 16

